

Liste des décisions prises par le Président depuis le 01 juillet 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de pouvoir qui a été accordée au Président lors du Conseil Communautaire du 23/07/2020, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-10 et L.5211-3), l'assemblée délibérante est appelée à connaître et à prendre acte des décisions que le Président a été amenées à prendre.

Décision N°2025-042 : Achat de chaux pour le service assainissement – Entreprise CARMEUSE- Montant 5 760.20 € HT

Décision N°2025-043 : Achat d'une structure de jeux extérieur et mise en œuvre du sol souple pour l'école de proyart – Entreprise ATPS – Montant 14 406 € HT

Décision N°2025-044 : Achat de matériel informatique pour la médiathèque « Le Bivouac » à Rosières en Santerre – Société CAP Territoires (LOT N°1) – Montant 13 940.26 € HT

Décision N°2025-045 : Achat de matériels audiovisuel et espace de diffusion pour la médiathèque « Le Bivouac » à Rosières en Santerre- Société CAP Territoires (LOT N°2 et N°3) – Montant 16 074.44 € HT

Décision N°2025-046 : Mise en place d'automates de prêts retours avec lecteur de code barre et compatible RFID aux médiathèques de Chaulnes et Rosières en Santerre – Société BIBLIOTHECA – Montant 16 885 € HT

Décision N°2025-047 : Remplacement de l'auto laveuse autoportée utilisée pour le nettoyage des sols du gymnase de Chaulnes – Société SYNERCLEAN – Montant 7 897.60 € HT

Décision N°2025-048 : Signature du contrat d'accès aux services de la Bibliothèque départementale pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Décision N°2025-049 : Mise en place d'une signalétique intérieure – Médiathèque LE BIVOUAS à Rosières en Santerre – Entreprise GANTIER- Montant 9 252 € HT